

augmentation de \$60.0 millions par rapport à l'année précédente. Sur ce montant, \$416.6 millions ont été affectés aux programmes d'aide multilatérale et \$477.7 millions aux programmes d'aide bilatérale. Les fonds restants ont été répartis entre des organismes non gouvernementaux travaillant dans le domaine du développement international, des programmes internationaux de secours d'urgence, le Centre de recherches pour le développement international, des moyens destinés à encourager les investissements privés canadiens dans les pays en voie de développement et des bourses d'études de l'ACDI à l'intention des Canadiens désirant se spécialiser, au niveau postuniversitaire, dans le domaine du développement international ou dans un secteur connexe. Le montant autorisé pour 1977-78 est de \$1.1 milliard.

Les programmes d'aide multilatérale de l'ACDI sont destinés à appuyer les Nations Unies et ses organismes affiliés, le Groupe de la Banque mondiale, les banques de développement régional et plusieurs institutions régionales.

Le programme d'aide bilatérale de l'ACDI regroupe trois genres d'aide (assistance technique, aide économique et aide alimentaire internationale) et cinq programmes régionaux. En 1976, 1,472 étudiants et stagiaires provenant de pays en voie de développement ont étudié au Canada dans le cadre du programme d'assistance technique de l'ACDI et 1,605 conseillers et éducateurs canadiens ont travaillé outre-mer. Grâce à une disposition unique du programme de formation technique du Canada, plus de 650 étudiants et stagiaires ont étudié dans des pays en voie de développement autres que le leur.

L'aide économique bilatérale est accordée dans des proportions à peu près égales sous forme de subventions et de prêts. La plupart des prêts sont consentis pour 50 ans et sont exempts d'intérêts, et aucun remboursement n'est exigé pendant les 10 premières années. Les dépenses au chapitre des programmes alimentaires bilatéraux se sont chiffrées à \$149.4 millions en 1976-77.

Le programme canadien d'aide au développement de l'Asie est le plus important et le plus ancien programme régional d'aide bilatérale géré par l'ACDI. Il a reçu \$237.2 millions en 1976-77.

Depuis 1951, le Canada a fourni plus de \$2.4 milliards au titre de l'aide bilatérale à l'Asie; les principaux bénéficiaires ont été le Bangladesh, l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan et le Sri Lanka. Ces dernières années, le caractère du programme canadien dans cette région s'est sensiblement modifié. Une aide financière, sous forme de prêts et de subventions, est fournie aux secteurs économiques auxquels les pays bénéficiaires accordent la priorité dans des domaines comme les communications, les transports, l'énergie électrique, l'agriculture, la pêche, l'industrie minière, l'exploitation forestière, la médecine et l'hygiène publique.

Les programmes de l'ACDI destinés à l'Afrique francophone, qui comprend huit des pays les moins développés du monde, portaient surtout à l'origine sur des projets d'assistance technique touchant en particulier l'éducation et la santé. Depuis 1970, toutefois, le Canada a élargi son cadre et porté le montant de l'aide accordée à cette région de \$29.7 millions à \$88.7 millions en 1976-77. Le Canada participe de plus en plus au développement économique de la région par des projets comprenant à la fois une assistance financière et une assistance technique, et conformes aux priorités établies par les pays concernés.

L'aide canadienne à l'Afrique du Commonwealth ne consiste plus exclusivement à fournir de l'assistance technique et des services d'enseignement comme c'était le cas à l'origine, c'est-à-dire en 1960, mais elle englobe divers projets d'immobilisations et des sondages en vue d'effectuer des investissements. Si à l'origine les efforts étaient centrés sur l'Afrique occidentale, les projets dans les domaines de l'énergie, des transports, des communications, de l'agriculture et de la planification économique entrepris dans l'Est et le Sud de l'Afrique ont maintenant rétabli l'équilibre. Entre 1960 et mars 1977, le Canada a contribué pour \$550 millions aux programmes bilatéraux d'aide au développement dans la région. En 1976-77, l'aide accordée à l'Afrique du Commonwealth se chiffrait à \$93.0 millions, et ce pour des projets allant de l'exploitation minière à l'apiculture.

Depuis le lancement en 1958 du programme canadien d'aide économique et technique aux Antilles du Commonwealth, cette région a reçu du Canada plus d'aide par